

De: Delaître, François
Envoyé: 16 avril 2013 11:11
À: Hélène Mcnicoll; anick.madon@mrn.gouv.qc.ca
Cc: Boutin, Anne-Lyne (BAPE); Rochon, Yves
Objet: RE : protection de la chute Sainte-Anne

Bonjour Mme Mc Nicoll,
lors de la 1ère partie de l'audience, la commission avait abordé cette question lorsqu'il était question du thème des rivières patrimoniales. M. Zayed m'avait alors demandé si le MDDEFP, via son réseau d'aires protégées, avait des visées sur la rivière Ste-Anne-du-Nord. J'ai posé la question à mes collègues de la Direction du patrimoine écologique et des Parcs, responsables de cette question au ministère. À l'heure actuelle, "la zone d'étude locale de ce projet ne touche à aucun territoire d'intérêt actuellement identifié aux fins de création d'aire protégée". À cet effet, je vous réfère à notre réponse transmise au BAPE, document DB18.

Sincères salutations,

François Delaître, biologiste, M. Env.
Coordonnateur - projets d'aménagement de cours d'eau et de plans d'eau
Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels
Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
675, boul. René-Lévesque Est, 6e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone: (418) 521-3933, poste 4365
Télécopieur: (418) 644-8222
Courriel: francois.delaitre@mddefp.gouv.qc.ca
Site internet: www.mddefp.gouv.qc.ca

De : Hélène Mcnicoll
Date d'envoi : 16 avril 2013 10:56
À : anick.madon@mrn.gouv.qc.ca; Delaître, François
Cc : Boutin, Anne-Lyne (BAPE)
Objet : protection de la chute Sainte-Anne



Bonjour Mme Madon et M. Delaître,

Lors des audiences du BAPE du 10 avril dernier, les Mc Nicoll ont exprimé qu'avec une partie de l'argent qu'ils recevraient de la mini-centrale, ils désiraient acheter des terrains autour de la chute

Sainte-Anne afin d'en préserver l'aspect sauvage (i.e. la chute est bordée par de multiples propriétés privées dont certaines appartiennent à des promoteurs immobiliers ainsi qu'à une sablière). Un peu plus tard en soirée, le BAPE a demandé si la MRC avait l'intention de faire de même; cette dernière donnera son avis plus tard.

Ma question aujourd'hui est : que le projet Hydro-Canyon se concrétise ou non (si oui, le bail des Mc Nicoll pourrait être transféré au MRN), est-il possible pour le MDDEP et/ou le MRN, de mettre en place un mécanisme de protection pour la chute Sainte-Anne?

Merci et au plaisir,

Hélène Mc Nicoll

Canyon Sainte-Anne
C.P. 2087
Beaupré, P.Qc.
Canada G0A 1E0
Tel : 418-827-4057
Fax : 418-827-2492
www.canyonsa.qc.ca